

DÉPARTEMENT DE LA NIÈVRE.

STATISTIQUE

DE L'ARRONDISSEMENT DE CLAMECY,

AVEC NOTICES HISTORIQUES, AGRICOLES, INDUSTRIELLES, COMMERCIALES,
ADMINISTRATIVES, TOPOGRAPHIQUES
ET GÉOLOGIQUES,



PAR

A. MARLIÈRE,

SOUS-PRÉFET DE CET ARRONDISSEMENT.

ORDONNÉ PAR L'ORDRE IMPÉRIAL DE LA LÉGION-D'HONNEUR, MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ IMPÉRIALE DES SCIENCES,
ARTS ET BELLES-LETTRES DE LA VILLE DE SAINT-QUENTIN



Si les Statistiques les mieux rédigées
ne peuvent être d'une exactitude irrépro-
chable, elles ont toujours leur utilité au
point de vue économique et politique.

Maréchal de VAUBAN.

CLAMECY,

IMPRIMERIE, LITHOGRAPHIE ET AUTHOGRAPHIE DE CH. CÉGRÉTIEN,

rue de la Monnaie, 44 et 46

MDCCCLXIX.

à Clamecy qu'il appartenait à Vigne et à la fin de la paroisse à son voisin.

Populations. — Le grand-père de Neuffontaines est allé au château de Vigne-le-Haut. La commune en a fait acquisition en 1814, au prix de 5,000 francs. Cette acquisition est très-avantageuse; il y en avait en effet de petits.

Curierière. — L'église de Neuffontaines et celle de Mont-Sabot ont chacune leur cimetière entouré de murs. Les habitants de Vigne enterreront leurs morts à Mont-Sabot.

MAISON D'ÉCOLE. — La maison d'école, située à Vigne-le-Haut, a été bâtie en 1819; elle appartient à la commune et a coûté 10,000 francs. L'école est mixte et ouverte depuis ses commencements. Elle est le modèle que tout élève est bien obligé d'imiter; elle allie, dans la saison d'été, ce nombre est réduit aux deux tiers environ.

— La rétribution scolaire est de 1 fr. 25.

On envoie les petites filles aux écoles d'Anthien et de Bazoches, tenues par des sœurs de la Croix.

En général, les enfants des deux sexes sont occupés très-tôt aux travaux des champs ou placés comme domestiques chez des laboureurs, en qui nul ne songe à leur instruction.

LAVOIRS ET FONTAINES. — La commune possède deux lavoirs construits en pierres du pays et en très-bon état; ils ont coûté 2,700 francs. L'un se trouve à Neuffontaines et l'autre à Vigne-le-Bas.

Trois fontaines publiques, situées l'une au chef-lieu de la commune et les autres à Vigne-le-Haut et à Vigne-le-Bas, suffisent aux besoins de la population. Les sources de ces fontaines sortent des montagnes et donnent une eau limpide et très-saine; elles sont moins abondantes pendant les grandes sécheresses, mais elles ne tarissent jamais. Les puits creusés dans les bancs de la commune donnent de bonnes eaux, mais ils sont quelquefois à sec pendant l'été.

FORÊTS. — La commune est desservie par le domaine de bois de Neuffontaines et de Vigne, qui s'étend en longueur sur une lieue aux alentours de Clamecy. Une lieue aux alentours est placée au village de Neuffontaines.

FORÊTS. — Trente-six hectares quatre-vingt-dix-huit ares de bois sont soumis au régime forestier sur le territoire de la commune; leur valeur est de 600 à 800 fr. l'hectare.

Neuffontaines fait partie du cantonnement de Lormics; on réside le garde général.

Curierière. — Les paroisses voisines recourent de la commune au cimetière de Mont-Sabot; il est chargé de la sépulture des paroissiens malades. — Le garde curierière est M. Besson, à Neuffontaines.

FORÊTS. — La commune possède un bois de 36 hectares, appartenant au château de Vigne-le-Haut, qui est le modèle que tout élève est bien obligé d'imiter; elle allie, dans la saison d'été, ce nombre est réduit aux deux tiers environ.

— La rétribution scolaire est de 1 fr. 25.

On envoie les petites filles aux écoles d'Anthien et de Bazoches, tenues par des sœurs de la Croix.

En général, les enfants des deux sexes sont occupés très-tôt aux travaux des champs ou placés comme domestiques chez des laboureurs, en qui nul ne songe à leur instruction.

LAVOIRS ET FONTAINES. — La commune possède

deux lavoirs construits en pierres du pays et en très-bon état; ils ont coûté 2,700 francs. L'un se trouve à Neuffontaines et l'autre à Vigne-le-Bas.

Trois fontaines publiques, situées l'une au chef-lieu de la commune et les autres à Vigne-le-Haut et à Vigne-le-Bas, suffisent aux besoins de la population. Les sources de ces fontaines sortent des montagnes et donnent une eau limpide et très-saine; elles sont moins abondantes pendant les grandes sécheresses, mais elles ne tarissent jamais. Les puits creusés dans les bancs de la commune donnent de bonnes eaux, mais ils sont quelquefois à sec pendant l'été.

FORÊTS. — Trente-six hectares quatre-vingt-dix-huit ares de bois sont soumis au régime forestier sur le territoire de la commune; leur valeur est de 600 à 800 fr. l'hectare.

Neuffontaines fait partie du cantonnement de Lormics; on réside le garde général.

Neuffontaines fait partie du cantonnement de Lormics; on réside le garde général.

(1) On croit que ce château appartenait au duc de Bourgogne, et qu'il fut brûlé par les Français en 1670, lors de la prise de Clamecy. Les débris en sont encore visibles, et le château de St. Pierre de Vigne-le-Haut est en partie construit avec les pierres de ce château.

